Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_110-DE

DCM DU 29 AVRIL 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.110*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **29 avril** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 23 avril 2026 - Date d'affichage : 30 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

25 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Jacques BELLONCLE, Ronan SALAÜN, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Chantal FRANCANNET, Claire BRIDEL, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

4 excusés : Messieurs Sébastien SIMONOT, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

4 pouvoirs : Messieurs Sébastien SIMONOT (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY (qui a donné pouvoir à Alain PÉCHON) et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Chantal FRANCANNET) et Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Maud LANGLAIS ELLEOUET).

Secrétaire de séance : Merlene DÉSILES.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260429-DCM_2026_110-DE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2026

Après avoir procédé à l'appel nominatif des conseillers et vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 2 avril 2026 à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations en séance.

A l'unanimité, les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 2 avril dernier :

- ADOPTENT la rédaction des délibérations prises lors de ladite séance.

A Liffré,
Le Maire,
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr